

Chers collègues,

Depuis près de 3 ans, nous avons travaillé ensemble, élus du pays roussillonnais et du territoire de Beaurepaire, à la création d'un nouveau territoire la communauté de communes entre Bièvre et Rhône.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, nos 2 territoires ne font plus qu'un. Ce n'est pas un saut dans l'inconnu ; nous ne partons pas de rien. Au fil du temps et des réunions, nous avons tracé plus que les grandes lignes d'un projet de territoire.

Dès la réunion de Saint Julien de l'Herms, nous avons établi la date du 1^{er} janvier 2019 comme point de départ de la nouvelle intercommunalité afin de se laisser une année pleine et entière de mise en place.

En mars 2020, si le calendrier n'est pas modifié, les élections locales désigneront un nouveau conseil communautaire qui pourra s'appuyer sur les fondations que nous aurons établies pour bâtir sa propre politique.

C'est dans cet esprit de poursuite du travail que nous avons mené ensemble, avec la volonté de proposer à la nouvelle échelle territoriale de notre EPCI des politiques adaptées aux besoins de nos habitants et aux exigences de notre époque, que je vous propose ma candidature au poste de Président.

Les chantiers à venir sont connus avec comme principes de base : l'harmonisation des politiques communautaires à l'échelle du nouveau territoire sans aucun recul sur aucune thématique : économie, environnement, social, transport, culture etc. Cela ne nous empêchera pas d'aller plus loin dans la réflexion et l'action dans nos thématiques traditionnelles ou dans de nouveaux domaines d'intervention (santé, climat etc.). Notre communauté de communes ne sera pas refermée sur elle-même ; nous saurons développer nos partenariats avec l'Etat, la Région, le Département, les territoires voisins.

Je m'engage de la même manière à ne laisser aucune commune au bord du chemin ; chaque commune aura sa place au sein de l'exécutif

communautaire. Je m'engage également à veiller comme on l'a toujours fait, à ce que les communes de notre intercommunalité gardent leurs capacités d'action, ne deviennent pas des coquilles vides.

Dans le même esprit, je vous proposerai, si vous m'accordez votre confiance, de bâtir l'exécutif communautaire sur le même principe, que j'ai exposé en toute transparence lors de la dernière réunion de Bureau de la CCPR. Il me paraît en effet important que nous puissions parachever le travail de fusion et ouvrir l'histoire de la nouvelle intercommunalité en présentant une ligne directrice commune, un visage uni en écartant tout clivage politique.

Bien évidemment, pour le poste de Président comme pour ceux à venir de Vice-Présidents, il s'agit d'un scrutin à bulletin secret où chacun vote en totale liberté.

Quel que soit le résultat de ce scrutin, je souhaite le meilleur avenir à la communauté de communes entre Bièvre et Rhône. Ce sera la plus belle confirmation de la qualité du travail que nous avons effectué tous ensemble.

Francis CHARVET